Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 53 (1989) **Heft:** 211-212

Artikel: Filleul ou fillol? : Remarques sur l'évolution du suffixe -jolu en français

Autor: Monjour, Alf

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399850

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FILLEUL OU FILLOL? REMARQUES SUR L'ÉVOLUTION DU SUFFIXE -JOLU EN FRANÇAIS

«Il est certain que la diphtongue eu, est incomparablement plus douce que la voyelle $o^{(1)}$ — tel est le jugement célèbre de Vaugelas quand il s'agit de trancher entre les deux résultats phonétiques du lat. filiolu, et l'histoire de la standardisation linguistique a donné raison au descripteur savoyard. Si Cotgrave prend encore la liberté de lemmatiser Fillol et $Fillot^{(2)}$, l'Académie, en 1705, stigmatise définitivement la variante « de la ville » (3): « Il n'y a plus que le petit peuple qui dise, c'est mon fillol, c'est ma fillole » (4). Cette sentence semble avoir voué à l'oubli le résultat populaire de -jolu même parmi les représentants de la phonétique historique traditionnelle, car celle-ci nous apprend, avec minutie, que olumino ol

⁽¹⁾ Streicher, Jeanne (ed.): Claude Favre de Vaugelas: Remarques sur la langue françoise, Paris 1934, réimpr. Genève 1970, p. 341.

⁽²⁾ Cf. Cotgrave, Randle: A Dictionarie of the French and English Tongues, London 1611, réimpr. Hildesheim/New York 1970, s.vv.

⁽³⁾ Cf. Streicher, J. (ed.): Vaugelas: Remarques, op. cit., p. 341: «filliol doit estre de la ville. & filleul, de la Cour». Cf. aussi les attestations correspondantes dans le FEW 3, 519a. D'après l'analyse de Vaugelas et des autres grammairiens, il serait peut-être préférable de considérer la variante de la ville filliol, et non pas, comme le propose l'auteur de l'article correspondant du FEW, la variante de la Cour, comme la forme proprement parisienne («eigentlich pariserische [...] form»; ibid., p. 520b).

⁽⁴⁾ Streicher, Jeanne (ed.): Commentaires sur les Remarques de Vaugelas, vol. II, Paris 1936, réimpr. Genève 1970, p. 584. Pour d'autres jugements au sujet de fillol, mais qui confirment la marginalisation progressive de cette forme, cf. Thurot, Charles: De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens, vol. I, 1881, p. 461.

⁽⁵⁾ Cf. dernièrement, résumant les résultats des recherches de Bourciez, Fouché, Straka et De la Chaussée, le manuel de Zink, Gaston: *Phonétique historique du français*, Paris 1986, p. 55.

breuses exceptions de la règle⁽⁶⁾. Il n'y a pas lieu, ici, de s'attaquer au système de datations de la chronologie relative, bien que, dans le cas de la diphtongaison spontanée, il soit tentant d'alléguer un certain nombre d'arguments susceptibles d'éveiller certains soupçons⁽⁷⁾; dans ce qui suit, par contre, il ne sera question que de quelques-uns des développements «irréguliers» de *ŏ*/ tonique, dont certains résultats du suffixe latin *-jolu*.

C'est H.J. Wolf qui fut le premier à attirer l'attention sur la non-diphtongaison de δl à l'intérieur de la variante féminine $-\delta la$: Des noms communs comme geôle, vérole, rougeole — et l'ancienne forme fillole! — ainsi qu'une centaine de noms de lieux du type Vignoles, Champignolles, etc., conservent la monophtongue et permettent, en même temps, de délimiter l'extension géographique du phénomène alternatif: «La diphtongaison ne s'est produite qu'à proximité des langues germaniques (surtout en Picard et en Lorrain)» (8). Or, Wolf ne traite pas des appellatifs masculins du type fillol, mais il ne manque pas de signaler l'existence d'un groupe de toponymes qui devraient attester, plutôt qu'une « confusion de suffixe » (9), le changement phonétique -jolu > -eau (type Montereau,

⁽⁶⁾ En anticipant sur des problèmes discutés ci-dessous, on pourrait citer les tentatives de P. Fouché de faire remonter des appellatifs manifestement populaires (type rougeole) ou même des noms de lieux (type Montereau), «étant d'origine relativement récente», à un modèle «savant [...] et calqué [...] sur le latin»; cf. Fouché, Pierre: Phonétique historique du français, vol. II: Les voyelles. Paris ²1969, pp. 232 s. «Ici Fouché, qui avait soutenu ailleurs que 'la diphtongaison gallo-romane de o ouvert accentué n'a pas survécu à la fin du VIe siècle, a succombé à la tentation d'adapter la réalité toponymique au préjugé de la diphtongaison spontané de ó[avant le VIIe s.»; Wolf, Heinz Jürgen: Non-diphtongaison de ó[en français, in: XVI Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (Palma de Mallorca 1980), Actes, vol. II, Palma de Mallorca 1985, pp. 25-36, pp. 31 s.

⁽⁷⁾ Qu'il suffise de citer ici la démonstration convaincante de J. Herman selon laquelle les fameuses attestations anciennes de la diphtongaison romane (type dieo, vobit, suora, niepos) sont dues, en réalité, à de fausses interprétations ou à de mauvaise lectures; cf. Herman, József: Essai sur la latinité du littoral adriatique à l'époque de l'empire, in: Sprache und Geschichte. Festschrift für Harri Meier zum 65. Geburtstag, München 1971, pp. 199-226, p. 203, n. 9. Le diagnostic bien connu du latin mérovingien ne fait que confirmer une certaine méfiance envers la datation précoce: «It is fairly evident that accented short o in the Eighth Century still retained its classical quality, with no trace of labial diphtongization»; Pei, Mario A.: The Language of the Eight-Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and Other Sources, New York 1932, p. 30.

⁽⁸⁾ Wolf, H. J.: Non-diphtongaison, art. cit., p. 35.

⁽⁹⁾ Wolf, H. J.: Non-diphtongaison, art. cit., p. 26.

Bagneaux, Palaiseau). Il ne sera pas sans intérêt de poser la question de savoir si ce résultat -o(l) reflète la même non-diphtongaison de -jolu, déjà observée dans le cas de la variante féminine, ou s'il témoigne plutôt d'une étape intermédiaire de la diphtongaison, entamée avec un certain retard selon les régions. Il s'agira, en somme, d'apporter à la description de la diphtongaison quelques précisions, d'ordre chronologique et surtout géolinguistique, et à cette fin, il sera recommandé, avant de tenter une analyse des toponymes en question, de passer en revue les noms communs qui manifestent le phonétisme -o(l).

La liste des continuateurs français de *-jolu*, tant anciens que modernes, comprend une centaine d'appellatifs $^{(10)}$, dont une quinzaine qui, grâce aux attestations anciennes et/ou dialectales, s'avèrent intéressants dans notre contexte; le français standard, par contre, n'a accepté aucun nom commun d'étymologie certaine qui éprouverait le phonétisme particulier $-eau/-ol^{(11)}$. Parmi les formes qui témoignent d'un phonétisme divergeant des résultats considérés comme réguliers (-eul ou $euil)^{(12)}$, l'at-

⁽¹⁰⁾ Selon Juilland, Alphonse: Dictionnaire inverse de la langue française, London/ The Hague/Paris 1965; Walker, Douglas C.: Dictionnaire inverse de l'ancien français, Ottawa 1982; Alsdorf-Bollée, Annegret/Burr, Isolde: Rückläufiger Stichwortindex zum Romanischen Etymologischen Wörterbuch, Heidelberg 1969.

⁽¹¹⁾ Espagnol et rossignol sont, selon toute vraisemblance, des emprunts à l'occitan, les descendants de phaseolu (m.fr. fasol, mod. fayol/fayot) probablement aussi (cf. FEW 8, 373 s.). Maillot est dérivé de maille « macula (cf. FEW 6, 16); l'existence d'une variation ancienne maillol vs. mailloel, mailluel (12°-13° s., formes surtout picardes, cf. ibid. p. 15b) rendrait éventuellement possible une explication autre que par la simple « substitution de suffixe » (ainsi TLF, vol. XI, p. 169). La même interprétation se voit souvent appliquée dans le cas de loriot « aureolu (cf. Bloch, Oscar/Wartburg, Walter von: Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris 61975, p. 374), alors que Meyer-Lübke (REW, n° 791) et Gamillscheg (Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache, Heidelberg 21969, p. 248) supposent une influence savante; l'existence de la variante diphtonguée orieul (cf. TL 6, 1284) pourrait, pourtant, ouvrir d'autres voies d'explication, bien qu'il soit impossible de dégager une distribution géolinguistique claire et nette, telle qu'elle servira comme base aux étymologies plus sûres proposées par la suite.

⁽¹²⁾ Les traitements divergents de la consonne finale dépendent du caractère phonétique de la consonne ou du groupe consonantique précédant le suffixe: lorsque le j de -jolu palatalise la consonne précédante, le l final se présente sous forme non-palatalisée, et vice-versa (type filleul, glaïeul vs. écureuil, cerfeuil); cf. Cohn, Georg: Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein und im vorlitterarischen Französisch nach ihren Spuren im Neufranzösischen, Halle 1891, p. 256, et Meyer-Lübke, Wilhelm (qui se réfère à Cohn!): Historische Grammatik der französischen Sprache, vol. I: Laut- und Flexionslehre, Heidelberg

tention se tourne d'abord, pour des raisons évidentes, vers les représentants de filiolu; les variantes phonétiques de ce type étymologique ne sont pas seulement documentées à travers la discussion sus-mentionnée des grammairiens des 16e et 17e siècles, mais elles se voient attestées en plus dans la scripta médiévale - fillo et fillot dans une «Vie de Saint Martin» de provenance tourangelle (13), filiol et fillol dans le «Voyage de Saint Brendan» et la «Chronique» de G. Gaimar d'origine anglo-normande⁽¹⁴⁾ – ainsi que dans le paysage dialectal moderne: La carte correspondante de l'ALF (cf. carte nº 1 ci-contre) prouve l'existence d'une large zone cohérente caractérisée par le phonétisme -o; celle-ci s'étend de Paris vers le sud-est et comprend, grosso modo, l'Ile-de-France, l'Orléanais et la moitié ouest de la Bourgogne. Deux enclaves finalement se trouvent en Normandie et, confirmant une graphie médiévale fillo(15), dans la moitié nord de la Franche-Comté, sans qu'elles puissent troubler sérieusement le tracé d'une ligne de démarcation séparant une zone périphérique nord-orientale (résultat $-\alpha(l)$) d'une zone centrale qui atteste l'évolution -jolu > -o(l).

Une deuxième carte de l'ALF, susceptible d'illustrer le phonétisme en question, est consacrée aux continuateurs du lat. *tiliolu, mais un coup d'œil rapide sur la même carte n° 1 établie ci-contre suffit pour se rendre compte des divergences qui existent entre la répartition des variantes dialectales de filleul et de celles de tilleul: 1° Dans le Centre, le suffixe diminutif dans tilleul se manifeste sous la forme -ol au lieu de -o. 2° A l'Est, on peut observer une large zone de -o qui s'étend beaucoup plus vers le nord que dans le cas de filleul et qui couvre non seulement la Franche-Comté, mais presque la totalité du domaine lorrain. La première de ces différences pourrait s'expliquer par le fait que le traitement de la consonne finale -l en français est loin d'être homogène: La chute de -l, qui fait sa première apparition aux 12° et 13° siècles, se déroule différem-

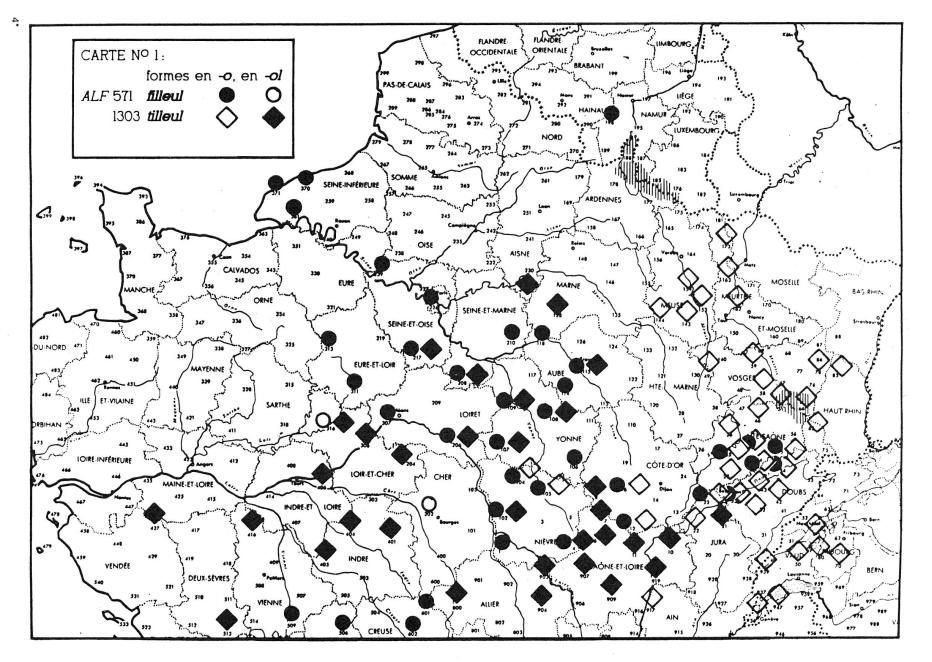
^{4,5}1934, p. 186. L'interprétation de Rheinfelder, qui voit dans l'alternance en question un changement de suffixe -eul > -euil, ne semble pas du tout fon-dée; cf. Rheinfelder, Hans: Altfranzösische Grammatik, vol. I: Lautlehre, München ⁵1976, p. 303.

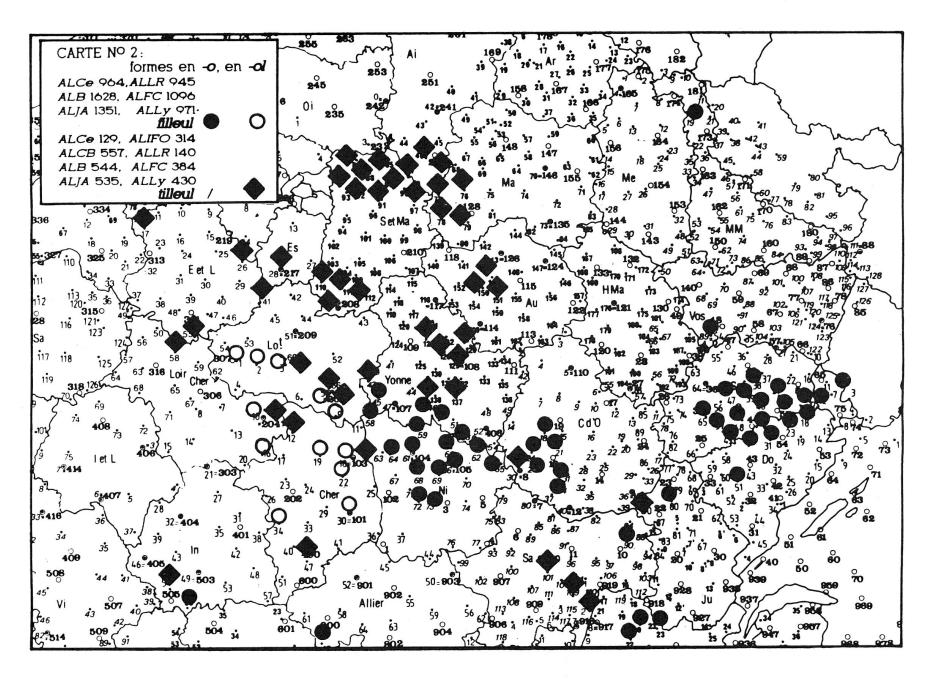
⁽¹³⁾ Cf. Söderhjelm, Werner (ed.): Leben und Wunderthaten des Heiligen Martin. Altfranzösisches Gedicht aus dem Anfang des XIII [sic] Jahrhunderts von Péan Gatineau aus Tours, Tübingen 1896, pp. 278 s. (vv. 9378, 9388).

⁽¹⁴⁾ Cf. TL 3, 1855.

⁽¹⁵⁾ Cf. FEW 3, 519b.







ment selon la structure phonétique des mots en question⁽¹⁶⁾; en tout cas, la réduction de la consonne finale modifie manifestement la prononciation de nombreux représentants de -olu: « Ménage spricht noch tilleu, Chifflet filleu, und chevreu, escureu sind die Formen des XVI. Jahrhs.» (17). Ce n'est que dans le cadre de la discussion autour de la norme linguistique qu'on peut observer la naissance ou la consécration de la répartition des variantes phonétiques sus-mentionnées $(j + \alpha l, \varphi + \alpha j)$ et l'élimination progressive de la solution $-l > \emptyset$: « cheureuil se prononce ordinairement comme s'il estoit escrit cheureu, [mais...] on luy peut bailler autre prononciation» (Lanoue 1596) vs.: «Le bel usage est pour écureuil» (Richelet 1680)⁽¹⁸⁾. Dès lors il n'est pas étonnant que la réfection de $-l^{(19)}$ se soit imposée de façon plus efficace dans des mots comme tilleul où la suffixation est probablement d'origine secondaire et plus récente (20) que dans les mots populaires, tels que filleul; l'essentiel dans notre contexte est l'existence de la variante tillol dans le Centre, qui correspond donc parfaitement au phonétisme de filleau.

En revanche, la deuxième question soulevée concerne les formes tillo dans l'Est de la France, donc dans des régions à l'intérieur desquelles un

⁽¹⁶⁾ Cf. Meyer-Lübke, W.: Historische Grammatik des Französischen, vol. I, op. cit., p. 166. Pour des exemples médiévaux de la chute de -l tels que naturé, menestré (Aie d'Avignon), osté, chaté (Rutebeuf), Noé (= Noël, Geffroy de Paris), cf. Fouché, Pierre: Phonétique historique du français, vol. III: Les consonnes et index général, Paris ²1966, pp. 663 s. Les exemples proviennent donc de régions autres que le domaine franc-comtois qui, depuis le moyen âge, accuse le changement -ellu > -e; cf. Dondaine, Colette: Les parlers comtois d'oïl. Étude phonétique, Paris 1972, pp. 326-331.

⁽¹⁷⁾ Meyer-Lübke, W.: Historische Grammatik des Französischen, vol. I, op. cit., p. 166.

⁽¹⁸⁾ Citations d'après Thurot, Charles: De la prononciation française, vol. II, Paris 1883, p. 145. Pour d'autres exemples, cf. Fouché, P.: Phonétique historique, vol. III, op. cit., p. 670.

^{(19) «}Wiederhergestellt ist *l* in den meisten Wörtern auf -eul»; Meyer-Lübke, W.: Historische Grammatik des Französischen, vol. I, op. cit., p. 166. Le cas de conservation de -eu, par contre, est considéré comme indice d'une provenance rurale du lexème en question: «On a moyeu [...], sans doute emprunté à la langue des artisans et des campagnards»; Fouché, P.: Phonétique historique, vol. III, op. cit., p. 670.

⁽²⁰⁾ Le fait de la dérivation suffixale dans le cas de *tilleul*, «neben älterem *teil*», est jugé, au point de vue sémantique, «difficilement compréhensible» par Meyer-Lübke; cf. *Historische Grammatik der französischen Sprache*, vol. II: Wortbildungslehre, Heidelberg ²1966, p. 112. Les plus anciennes attestations du type *tilleul*, encore très rares, ne remontent qu'au *Renard* et au milieu du 14^e s. (Bastars de Buillon); cf. TL 10, 306.

tel résultat, d'après le témoignage des continuateurs de filiolu, doit tout au moins surprendre. Il pourrait se révéler, toutefois, que bon nombre des représentants en -o soient à rayer de la liste des résultats primaires de -jolu, ou bien parce que le changement secondaire de $-(i)\alpha$ en -(i) n'est pas inconnu, au moins dans certains dialectes de l'Est⁽²¹⁾, ou bien parce que les formes en -o pourraient représenter un suffixe autre que -jolu: La ressemblance, voire - en certains endroits - la coïncidence de l'isoglosse du type tilleul > -o avec celle de -ittu > -o, connue d'après la fameuse carte de B. Hasselrot (22), est frappante et se voit confirmée par de nombreuses attestations du suffixe -ittu sous une forme non-dialectale (type tillet, teillet etc.)(23); un toponyme lorrain Le Tillot (Tillet 1299, Tillot 1418, D/R 88⁽²⁴⁾) illustre le processus phonétique menant au résultat ambiguë -o. Pour éviter tout risque de piège étymologique, la carte n° 2, résumant les données des atlas régionaux (25), ne prend en considération que le type phonétique tillol, dont la répartition géographique correspond grosso modo à la configuration des résultats respectifs de filiolu.

Le relief géolinguistique qui se manifeste à travers l'évolution des successeurs de *filiolu* et *tiliolu est confirmé par toute une série de

⁽²¹⁾ Dans les Ardennes, œ devant r, mais aussi en position finale, peut évoluer en o (type fiyo, muyo «moyeu»). Comme le changement concerne également œ < u (type dur > dær > dor), il ne peut être que secondaire et relativement moderne; cf. Bruneau, Charles: Étude phonétique des patois d'Ardenne, Paris, 1913, p. 216. Dans les Vosges, un changement parallèle, «manifestement récent» lui aussi, frappe jæ devant l final; cf. Bloch, Oscar: Les parlers des Vosges méridionales (arrondissement de Remiremont, département des Vosges). Étude de dialectologie, Paris 1917, pp. 76 s.

⁽²²⁾ Cf. Hasselrot, Bengt: Études sur la formation diminutive dans les langues romanes, Uppsala/Wiesbaden 1957, carte après p. 56. La coïncidence entre les isoglosses est parfaite en Lorraine, où elles coupent le département de la Meuse en deux pour monter vers le nord de la Meurthe-et-Moselle, et entre la Bourgogne (Côte-d'Or avec le résultat-æ) et la Franche-Comté; en ce qui concerne le reste du domaine, les représentants de tiyo restent nettement en retrait par rapport à l'extension maximale de -ot < -ittu.

⁽²³⁾ Cf. FEW 13, 1, 328a.

⁽²⁴⁾ Le sigle «D/R» désigne Dauzat, Albert/Rostaing, Charles: Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Paris ²1978.

⁽²⁵⁾ La différence principale entre les informations obtenues à base de l'ALF et de celles contenues dans le NALF consiste dans l'absence presque totale de formes en -ol dans le sud de la Bourgogne (département Saône-et-Loire), reflétée dans l'ALB; par conséquent, de telles formes ne sont pas non plus mentionnées dans la thèse de Gérard Taverdet: Les patois de Saône-et-Loire. Géographie phonétique de la Bourgogne du Sud, Dijon 1980.

formes phonétiquement correspondantes dont la liste, établie essentiellement d'après les dates du *FEW*, n'exige guère de commentaires détaillés:

- *aviolu > a.fr. aiol, aiols (Garnier de Pont-Sainte-Maxence⁽²⁶⁾, Brunetto Latini⁽²⁷⁾), mod. Centre a"iol⁽²⁸⁾.
- capreolu > a.fr. chevrol (Enéas, norm., env. 1160), chevriaus (Chrétien⁽²⁹⁾, Rose⁽³⁰⁾, cheverol (Hue, W. de Bibbesworth, anglonorm., 12^e/13^e s.)⁽³¹⁾.
- cuneolu > a.fr. coigneau (champ., 1288), mod. cugnot (Franche-Comté, 1587), mod. cuigno, cogno (pic.), quignô (bourg.), quaingnô (dpt. Saône-et-Loire), cognot, cogneau (dpt. Aube), cogniau (dpt. Marne), ainsi que plusieurs formes franc-comtoises (32).
- *flabeolu > a.fr. et m.fr. flageol, flageau, flageot $^{(33)}$.
- gladiolu > a.fr. glaiol, jagliaus (sans localisation)⁽³⁴⁾, glagol, glagiot (pic., 14e/15e s.), mod. guiaijo, gliaijo (dpt. Côte-d'Or), gléjaux, glaijeau, glaisiau (dpt. Yonne), glageot (dpts. Ardennes, Marne, Meuse)⁽³⁵⁾.
- (26) Cf. Walberg, Emmanuel (ed.): La Vie de Saint Thomas le Martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Poème historique du XII^e siècle (1172-1174), Lund etc. 1922, p. 30, vv. 829, 837. Pour d'autres cas de représentation graphique de δ[par o (type avogle, prof, ovoc, à côté de pet, ilec), cf. ibid., p. CLXX. L'auto-localisation du poète face à l'entourage anglo-normand n'est que trop connue: «Mis languages est bons, car en France fui nez» (p. 209, v. 6165).
- (27) Cf. TL I, 264.
- (28) Pour les exemples non tirés d'autres sources, cf. FEW 1, 188a. Plusieurs formes suisses avo sont expliquées analogiquement à l'ibéroroman abuelo/avó par la chute préalable du j (cf. ibid.), ce qui ne change rien au fait du vocalisme problématique.
- (29) Cf. Foerster, Wendelin (ed.): Kristian von Troyes: Yvain (Der Löwenritter), Halle 1913, p. 12, v. 399. Pour tous les exemples tirés de Chrétien, cf. aussi id.: Wörterbuch zu Kristian von Troyes' sämtlichen Werken, Tübingen 51973.
- (30) Rime avec escuriaus; cf. Lecoy, Félix (ed.): Guillaume de Lorris et Jean de Meun: Le Roman de la Rose, vol. I, Paris 1965, p. 43, v. 1375.
- (31) Cf. FEW 2, 304a; TL 2, 380 s.
- (32) Cf. FEW 2, 1530a, b.
- (33) Cf. FEW 3, 588a, b; TL 3, 1898 s. De nombreuses attestations avec et sans -l, ainsi que de la variante phonétique flageul, justifient des doutes quant à l'interprétation du FEW, basée une fois de plus sur l'hypothèse d'un changement suffixal. Il faut prendre en considération, par contre, la possibilité de croisements partiels avec les descendants, d'origine méridionale, de phaseolu; cf. FEW 8, p. 373b.
- (34) Cf. TL 4, 353 s.
- (35) Cf. FEW 4, 143a, b. Les formes champenoises et lorraines pourraient s'expliquer par le même processus de substitution suffixale que le type *tillot* susmentionné.

- *hispaniolu «épagneul» > m.fr. espaignol (Roy Modus, norm., 14e s.), espagneau (1460, sans indication de provenance), mod. épagnol (Le Havre) (36).
- hordeolu > horgeol, orgeol (Estienne, Oudin, 16e/17e s.) (37).
- * $laqueolu > judéo-français laçol^{(38)}$.
- *lineolu > m.fr. lignaulx (Christine de Pizan), mod. lignol (dpts. Seine-Maritime, Saône-et-Loire), ligneau (Morvan, dpts. Yonne plusieurs attestations! —, Côte-d'Or, Belfort, Doubs), légnot (Morvan, dpt. Seine-et-Marne), lignot (dpts. Aube, Yonne)⁽³⁹⁾.
- linteolu > a.fr. linçol (Alexius), linçol, linciols, linciax, lincauls (Renaus de Montauban, Partonopeus, 2× Benoît de Sainte-Maure, tous 12^e s.)⁽⁴⁰⁾.
- modiolu > a.fr. moyeaus (W. de Bibbesworth, anglonorm., $13^{\rm e}$ s.), moiaux (Renard, Guillaume Guiart)⁽⁴¹⁾, moyau (1577, sans indication de provenance, Cotgrave, 1611)⁽⁴²⁾, ainsi que quelques formes isolées, phonétiquement correspondantes, dans l'ALF⁽⁴³⁾.
- pule(g)ium + -olu > judéo-français poliol, a.fr. puliol, poliol, pouliol (surtout dans des gloses anglo-normandes, mais aussi dans la traduction, probablement normande, de Mondeville)⁽⁴⁴⁾, m.fr. pol(l)iot, pouillot, pouillot

⁽³⁶⁾ Cf. FEW 4, 438a.

⁽³⁷⁾ Cf. FEW 4, 481a. Pour les contacts possibles avec les continuateurs de aureolu, cf. FEW 1, 178b.

⁽³⁸⁾ Cf. REW, n° 4908; FEW 5, 180b. «Wahrscheinlich ist diese ablt. auf -olus noch im lt. gebildet worden. Auch it. lacciuolo, kat. llassol»; ibid., p. 182a, n. 4.

⁽³⁹⁾ Cf. FEW 5, 356a.

⁽⁴⁰⁾ Cf. TL 5, 484 s. Les deux attestations dans le «Roman de Troie» constituent des variantes scripturaires; cf. Constans, Léopold (ed.): Le Roman de Troie de Benoit de Sainte-Maure publié d'après tous les manuscrits connus, vol. I, Paris 1904, p. 79, v. 1559.

⁽⁴¹⁾ Moiaux rime avec boiaus; cf. Buchon, J.A. (ed.): Branche des royaux lignages. Chronique métrique de Guillaume Guiart, vol. II, Paris 1828, p. 454, vv. 11806 s. Pour les autres formes, cf. TL 6, 172.

⁽⁴²⁾ Cf. FEW 6, 3, 10b.

⁽⁴³⁾ Cf. ALF 887 moyeu, p. ex.: points 293 moyo (Hainaut), 46 mweyo (Haute-Saône). Le FEW explique ces formes, ainsi que le nom commun moyau «poutre sur laquelle s'exerce l'action d'un pressoir» (Acad. 1840), par un changement de suffixe et un dérivé *modiellu; cf. FEW 6, 3, 10b, 11b, n. 10.

⁽⁴⁴⁾ Cf. TL 7, 1379 s. Pour la langue du traducteur de Mondeville, cf. Bos, A. (ed.): La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville. Traduction contemporaine de l'auteur, vol. I, Paris 1897, réimpr. New York/London 1965, pp. XXII-XLII.

formes locales du type *puyo* (p.ex. dpts. Calvados, Indre-et-Loire, Nièvre, Yonne, etc.)⁽⁴⁵⁾.

 $radiolu > judéo-français raiol^{(46)}$.

- *rosariolu > rosereau, rozereau (16e/17e s.), mod. rouseriau (dpt. Sarthe) (47).
- *sciurolu > *scuriolu > a.fr. escurol (Fierabas, 1180), escuriax (Chrétien)⁽⁴⁸⁾, escuriaus (Rose)⁽⁴⁹⁾, escuireau (Jean Lemaire de Belges, 1473-1525), escureau (Gesner, 1560), chat-équeurau (mod., dpt. Sarthe), écureau (mod., Canada)⁽⁵⁰⁾.

La liste des mots témoins d'une évolution particulière du suffixe -jolu illustre l'existence du résultat -o(l) dans un certain nombre de scriptae médiévales, ainsi que de dialectes modernes; ces attestations reflètent donc un phénomène qui n'est pas ignoré par les traités de scriptologie, concernant notamment le Centre, le Centre-Est et l'Ouest⁽⁵¹⁾, mais qui

⁽⁴⁵⁾ Cf. FEW 9, 521b. L'explication à base d'un changement de suffixe (non alléguée par le FEW, mais si, par contre, par le TLF, vol. XIII, p. 932) est aussi difficile à prouver qu'à réfuter; il faut reconnaître cependant l'existence de formes dialectales en -α.

⁽⁴⁶⁾ Cf. FEW 10, 20b.

⁽⁴⁷⁾ Cf. FEW 10, 486a, avec la référence habituelle au changement de suffixe.

⁽⁴⁸⁾ Cf. Holden, A.J. (ed.): Chrétien: Guillaume d'Angleterre, Genève 1988, p. 139, v. 1992. Pour escuriaus, cf. Foerster, W. (ed.): Yvain, op. cit., p. 32, v. 1115.

⁽⁴⁹⁾ Rime avec chevriaus; cf. Lecoy, F. (ed.): Le Roman de la Rose, vol. I, op. cit., p. 43, v. 1374.

⁽⁵⁰⁾ Cf. FEW 11, 314a, b, 315a. L'indication quant à la provenance de la forme escurol se trouve dans Godefroy 9 (complément), 524c.

⁽⁵¹⁾ Cf. surtout maintes rimes provenant de la littérature du Centre (Roman de la Rose, Guillaume Guiart, Miracles de Notre-Dame de Chartres), p. ex.: ayaulx: loyaulx, escureaux: bureaux, buriaus: escuriaus; cf. Auler, Franz Max: Der Dialect der Provinzen Orléanais und Perche im 13. Jhdt., Bonn 1886, pp. 80 s. Des formes comparables, du type fillol, ayol, sont citées comme étant caractéristiques de certaines parties de la scripta bourguignonne; cf. Goerlich, Ewald: Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert, Heilbronn 1889 (= Französische Studien, vol. VII, 1), p. 81; Philipon, Edouard: Les parlers du duché de Bourgogne aux XIIIe et XIVe siècles, in: Ro 39 (1910), pp. 476-531, p. 523; id.: Les parlers de la comté de Bourgogne aux XIIIe et XIVe siècles, in: Ro 43 (1914), pp. 495-559, p. 542. Dans les scriptae de l'Ouest, les formes du type aios se font plus rares; cf. Görlich, Ewald: Die nordwestlichen Dialekte der langue d'oïl. Bretagne, Anjou, Maine, Touraine, Heilbronn 1886 (= Französische Studien, vol. V, 3), pp. 46 s. Il est à noter que pour la scripta normande, il n'est jamais question d'un phénomène

n'a pas attiré l'attention de la dialectologie moderne $^{(52)}$. Il n'est guère possible, cependant, de fixer, à base des attestations appellatives, l'étendue géographique, ni les dimensions chronologiques du phénomène en question — ce qui n'est pas étonnant si l'on part de l'hypothèse selon laquelle le résultat -o(l), pendant un certain temps au moins, fut la variante de Centre, diffusée et imitée partout, à travers un processus dont la description demeure nécessairement floue. Il reste donc des questions ouvertes que seul le témoignage de la toponymie semble susceptible d'élucider.

Un certain nombre de toponymes remonte à des bases appellatives aisément reconnaissables; leur étymologie étant hors de discussion, ces noms de lieux font ressortir avec une netteté irréprochable le phonétisme particulier dont il est question ici. Suivant l'ordre alphabétique, il convient de citer en premier lieu les descendants de balneolu, qui se présentent, face à la variante majoritaire Bagneux (D/R 02, 03, 10, 36, 49, 51, 54, 75, 79), sous une forme dialectale dans le cas de Bagneau $(DT 77)^{(53)}$, $2 \times Bagneaux$ (Baniolum 872, Beigneaus 1192, DT 77), $5 \times$ Baigneaux (Balinolus 861, DT 28), 3× Bagneaux (Baniolus 946, Soyer 45)⁽⁵⁴⁾, Bagneaux (Balneolum 1160, DT 89), Bagneaux (Balneolum 1535, DT 58), Bagnot (Balneolis 1149, DT 21); le même phonétisme devrait avoir motivé les anciennes attestations Baigneaulx, -eaux etc. (2× 1216, DT 10; d'autres formes du même type jusqu'en 1244) du nom de lieu moderne Bagneux, ainsi que les formes Baigneaux, Baigniaux (1330, 14° s., DT 21) du toponyme Baigneux-les-Juifs. Dans tous ces cas-là, les formes anciennes en -eolu soulignent la continuité de l'évolution phonétique et rendent l'explication par un changement suffixal hautement impro-

analogue; cf. Goebl, Hans: Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters, Wien 1970, passim.

⁽⁵²⁾ Cf. le silence total auquel le résultat -o(l) de -jolu est voué dans les abrégés de dialectologie contenus dans Pope, Mary K.: From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology, Manchester ²1952, ou dans Chaurand, Jacques: Introduction à la dialectologie française, Paris 1972.

⁽⁵³⁾ Ici et par la suite, l'abréviation « DT » désigne les Dictionnaires Topographiques de la France, le département respectif étant indiqué par le numéro du code départemental; le sigle « DP » se rapporte au Dictionnaire des Postes de la République Française, Rennes 81883.

⁽⁵⁴⁾ Cf. Soyer, Jacques: Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret, réimpr. Roanne 1979, p. 475 (sigle utilisé par la suite: «Soyer»).

bable; en même temps, les limites géographiques de l'extension du résultat -o(l) ressortent avec plus de précision: La zone en question semble comprendre l'Île-de-France, la Champagne occidentale, l'Orléanais et la moitié ouest de la Bourgogne — un constat provisoire qu'il s'agira de confirmer moyennant l'analyse d'autres types toponymiques.

La série qui remonte à monasteriolu et dont les représentants du type majoritaire Montreuil, Ménétreux, etc., couvrent la France entière, montre un comportement tout à fait comparable: Dans l'Ile-de-France, on trouve deux fois Montereau (DP 75, 78), entre l'Ile-de-France et la Champagne Montereau-fault-Yonne (Condate 2e s., Monasteriolum 8e s., 853, Monteriau 1317, DT 77) et Montereau-sur-le-Jard (Monstereul, Monsteriau, 2× 1320, DT 77). L'Orléanais est représenté par un autre Montereau (Monasteriolum 900, Soyer 45, p. 485) ainsi que par Menestreau-en-Villette (Monsteriolo 1189, ibid.), le Centre par Ménétreau (Monesterellum⁽⁵⁵⁾ 1237, Monestereu 1251, DT 18), Ménétréol-sur-Sauldre (Monasteriolum 1020, DT 18), Ménétréol-sous-Sancerre (Monasterellum 1139, DT 18), Ménétréols-sous-Vatan (Monasteriolo 1154, D/R 36) et Ménétréols-sous-le-Landais (DP 36). Dans le département de l'Eure-et-Loir, le phonétisme dialectal est attesté par Montireau (Montirel 1230, DT 28) et Mottereau (Mosteriolum 1250, DT 28), dans la Champagne et en Bourgogne par Montreau (DT 51), Le Montreau (DT 51), Montereau (DT 52) et Ménestreau (Monesterellum 1174, DT 58), Ménétereau (DT 58), ainsi que par les anciennes formes Menethereau, -tereaul, -theraul, -teraul, -tereau (toutes les formes 14e s., DT 21) des noms de lieux bourguignons Ménétreux-le-Bas/-le-Haut.

La même répartition géographique résulte de l'analyse d'autres types étymologiques; c'est ainsi qu'en Ile-de-France, *palatiolu est représenté par Palaiseau (Palatiolo 9e s., D/R 78, auj. 91, face au représentant champenois Palaiseul, D/R 52), *puteolu — éventuellement (56) — par Puiseaux-en-France (Puteolum 1184, D/R 78, auj. 95) et Puiseaux-Pontoise (ibid.). Aucun doute, en revanche, ne subsiste quant aux autres témoins

⁽⁵⁵⁾ Les formes en -ellu, largement minoritaires, devraient s'expliquer par une fausse régression plutôt que d'indiquer le vrai étymon.

⁽⁵⁶⁾ Les formes *Puiseaux* sont tirées de Ricolfis, Jean-Marie: Les noms de lieux de Paris et de l'Ile-de-France, Paris 1985, p. 62, alors que D/R et le Dictionnaire national des communes de France, Paris ²⁰1977, p. 774, donnent, dans les deux cas, la forme *Puiseux*. En ce qui concerne l'ouvrage de Ricolfis, il faut signaler une particularité typographique qui prête au malentendu: les étymons sont cités sous la forme palateōlum (p. 59) et puteōlum (p. 62), le trait horizontal n'indiquant pas la longueur de la voyelle, mais l'accent.

dialectaux de cette série toponymique (face à la variante majoritaire Poiseul, Poisieux, etc.): Puiseaux (Puseus 1222, DT 77, vs. Puisieux, moderne, Pusiolae 1217, Puisiax 1249, ibid.), 7× Puiseaux (Puteolis villa 1113, Soyer 45, p. 616), Poiseaux, Poiseau «ou» Puiseau, Puiseau «ou» -eaux (ibid.), Poiseaux (DP 45), 2× Poisieux (avec d'anciennes formes comme Poisiaux, Pozoos 1239, Poiseaux 1600, toutes les formes DT 18), Puiseau (Puteolum 1146, DT 10). Les Puiseaux (hydronyme, ibid.). Tous ces noms illustrent l'évolution -jolu > -o dans une zone qu'on pourrait identifier en gros avec le domaine du français central sans qu'il y ait la moindre raison de supposer — comme le font $D/R^{(57)}$ — un changement de suffixe; le seul élément qui trouble la cohérence de cette répartition géographique des variantes phonétiques est l'existence du représentant picard Puzeaux (Putheae aqua 673, Puteoli 968, DT 80)⁽⁵⁸⁾ qui constitue pourtant une exception rare – et motivée peut-être par le rapprochement avec aqua? - face aux nombreux Puis(i)eux picards, même à proximité immédiate de Paris (3× Puiseux, DT 60).

Certains types toponymiques ne peuvent fournir qu'un petit nombre de représentants phonétiquement intéressants dans notre contexte; le relief géolinguistique caractéristique résultera donc de la vue d'ensemble offerte par la liste suivante:

Avigneau (Aquiniolum 9 e s., Avineau 1214, Avineil 1216, DT 89) < dérivé de $aqua^{(59)}$?

Baleaux (Balliaux 1250, DT 77), Belleau (Balolium 1231, Baylluel 1233, Baillex 1264, Bailleax 1301, -eau 1358, DT 02 — dans l'extrême sud du département), Bailleau-le-Pin, -l'Evêque, -sous-Gallardou (Baliolus 977, tous les noms DT 28) vs. Bailleul (Vincent 27, 59, 60, 61, 62,

⁽⁵⁷⁾ S.v. Puits il est question des dérivés à l'aide du «suff. -eolum, parfois confondu avec -ellum».

⁽⁵⁸⁾ Cf. aussi Debrie, René: Prononciation et étymologie des noms de lieux habités de la Somme, Amiens 1974, p. 96.

⁽⁵⁹⁾ Je n'ai pas trouvé de cas analogue d'une dérivation suffixale en -an-jolu/-in-jolu à base de aqua (comparable p. ex. à Charmagnol, DP 26). Pour -anu tout seul, on pourrait citer Evian (Aquianum 1266, 74, cf. Vincent, Auguste: Toponymie de la France, Bruxelles 1937, réimpr. Brionne 1984 — sigle: «Vincent» —, p. 225) ou Eyguians (Aygueani 13° s., D/R 05), pour une double suffixation -ar-jolu le toponyme rhétoroman Aguroels (1517, cf. Schorta, Andrea: Rätisches Namenbuch, vol. II: Etymologien, Bern 1964 (= RH, vol. 63), p. 19). En ce qui concerne la base dérivationnelle, Gérard Taverdet hésite entre aqua et une racine celtique *ab; cf. Les noms de lieux de Bourgogne, vol. IV: L'Yonne, Dijon 1983, p. 11.

- 72, 76, 80, etc., p. 299) < dérivé de l'a.fr. *baille* «barrière, clôture», d'étymologie incertaine (60).
- Bouchereau (Boscherellum 1120, DT 77), Bouchereau (DT 18) vs. Bouchereux (Bouchereuil 1462, Bouchereau [!] 1474, ibid.) < dérivé de *bosk-(61).
- Charmesseaux (Charmeceaux 1265, DT 77) vs. Charnesseuil (Charnecellum 1184, ibid.) < dérivé de carpinu-(62)?
- Chavignol (Cavinniolum 1134, Chaveneau 1302, DT 18) < dérivé de capanna (63)?
- Courceaux (Curciolis 1058, Curceolae 1085, Curceolum 1118, DT 77) vs. Corcieux (Co(ro)cello 1070, Courresuel 1255, DT 88) < *cohortiolu⁽⁶⁴⁾?
- Dangeau (Donjolium 1040, Dangiolum 1050, Domniolum 1064, DT 28) <*dominiolu⁽⁶⁵⁾.
- Saint-Fargeau (Sancti Fergiolo 1184, Saint Fargeul 1410, Saint Fargeau 1454, DT 77), Saint-Fargeau (Sanctus Ferreolus 680, DT 89), Villefargeau (Villaferreolus 11° s., Villefergiau 1299, DT 89) vs. Saint-
- (60) Cf. Vincent, p. 299, vs. D/R, s.v. *Baillargues*, qui partent d'une base anthroponymique (+ -ialo). Pour l'origine de baille, cf. Vincent, loc. cit., qui s'appuyant sur Gamillscheg propose une étymologie néerlandaise, alors que le FEW (1, 201 s.) défend l'étymologie baculu.
- (61) Comme nom commun, le dérivé en -ar-ellu (m. fr. boucherel) est attesté aussi bien que celui de -ar-olu (moderne biscairol, Tarn-et-Garonne); cf. FEW 1, 448a, 449b. Il n'est donc pas possible d'attribuer Bouchereau, avec certitude, à l'un des deux types; la variation de Bouchereux, par contre, paraît hautement significative.
- (62) Comme la variante en -euil exclut une dérivation en -icellu, il faudrait supposer encore une double suffixation < -ic-jolu, comparable p. ex. à Coudrecieux (Coldriciolus 9° s., D/R 72, s.v. Colroy). La forme Charnecellum s.v. Charnesseuil constitue un cas significatif de fausse régression.
- (63) Malheureusement, il n'y a aucun parallèle en vue ni d'alternative étymologique!
- (64) Les anciennes attestations de Courceaux empêchent l'identification étymologique avec l'homonyme Courceaux (Curcellae 1167, D/R 89, s.v. Corcelles), alors que la forme Cor(ro)cello s.v. Corcieux apparaît plutôt comme fausse régression. Pour ce dernier nom de lieu, on pourrait penser aussi à un étymon dérivé de courre < *coluru, comparable au toponyme Coudrecieux, déjà mentionné ci-dessus (cf. n. 62); D/R parlent en toute simplicité «d'un rad. obscur» (s.v. Corcelles).
- (65) Cf. D/R, s.v.; Dangeul (villa Sancto Georgio 798, D/R 72) et Donjeux (Domnus Georgius 1140, D/R 52) représentent un type tout à fait différent.

- Ferjeux (Vincent 08, 25, p. 348), etc. < nom de personne Ferreolu/ $-iolu^{(66)}$.
- Montflageol (Montflaguel 1250, Mons Flaioli 1270, Montflaiost 1327, DT 77) < nom de personne Flaviolu⁽⁶⁷⁾.
- Perruel (Perrolium 1206, Perrol 1216, Perreuil 1286, DT 27) $< *petr(e)olu^{(68)}$.
- Teilleau (Telliacum 1070, DT 28) vs. Thilleux (D/R 52, s.v. Teil), Le Tilleul (passim), etc. < *tiliolu.
- Visignot (Visino(u) 1256, Visigneul 1290, DT 21), Vésigneul-sur-Coole (Visinolium 1131-42, formes en -o: Visinol, Visenol, W- 1188, Vesinol, Veseinol 13° s., DT 51), Vésigneul-sur-Marne (Vesinuel 1153-61, Visiniolum 1197, Vesignol 1253, ibid.) < *viciniolu⁽⁶⁹⁾.
- Villorgot [sic] (Villorgeul 1323, Villorgeol 1566, DT 58) vs. Villorget (Villorgeau 18^e s., ibid.) < hordeolu ou horreolu⁽⁷⁰⁾.

La constellation géolinguistique qui est caractérisée par l'existence d'une zone homogène de -o(l) < -jolu au Centre de la France se voit confirmée par l'analyse d'une famille de toponymes, dont le phonétisme manifeste une évolution semblable, voire parallèle, à savoir les composés avec l'élément celtique -ialo. Vu la quantité brève de l'a qui tend à s'affaiblir rapidement, c'est la voyelle de transition o, typique des composés à bases celtiques ou même hybrides, qui attire l'accent (71) et qui subit,

⁽⁶⁶⁾ Cf. D/R, s.v.; Morlet, Marie-Thérèse: Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule, vol. III: Les noms de personne contenus dans les noms de lieux, Paris 1985 (sigle: «Morlet»), pp. 87 s.; Kajanto, Iiro: The Latin Cognomina, Helsinki/Helsingfors 1965, p. 340.

⁽⁶⁷⁾ Cf. Kajanto, I.: The Latin Cognomina, op. cit., p. 167.

⁽⁶⁸⁾ Cf. D/R, s.v. Peyre; Vincent, p. 218. Une alternative étymologique consisterait à attribuer Perruel au type Péreuil, Perreuil (D/R 16, 71), explicable comme variante phonétique et interprété comme dérivé d'un nom de personne (Patrius ou Petrus), éventuellement à l'aide de -ialo; cf. D/R, s.v. Péreuil; Taverdet, Gérard: Les noms de lieux de Bourgogne, vol. III: La Saône-et-Loire, Dijon 1983, p. 48. Pour le phonétisme -uel, cf. l'explication tentée à la fin de cet article.

⁽⁶⁹⁾ Cf. D/R, s.v. Vezin; Vincent, p. 290.

⁽⁷⁰⁾ Cf. les explications de Gérard Taverdet s.v. Orgeux (Urgeolum 11e s., 21); Les noms de lieux de Bourgogne, vol. I: La Côte-d'Or, Dijon 1984, p. 62.

⁽⁷¹⁾ Pour le processus phonétique, cf. surtout, à côté de Vincent, p. 92, et de Fouché, P.: Phonétique historique, vol. II, op. cit., p. 142, l'article de Wolf, Heinz Jürgen: Quantité vocalique et accentuation de quelques types de toponymes gaulois, in: L'onomastique, témoin des langues disparues (Colloque Dijon 1981), Dijon 1982, pp. 277-285.

dans les cas correspondants aux règles connus, la diphtongaison habituelle du français (-ŏjalu > -euil); il n'y a que le yod qui est moins mobile que dans le cas de -jolu et qui se déplace donc moins facilement — ce qui explique la rareté des palatalisations de la consonne précédente (type Vigneux vs. Vineuil). Or, parmi les descendants de -ójalu, dont le premier élément, d'origine gauloise aussi bien que romane, est formé habituellement par un nom commun (souvent de plantes) ou par un nom de personne, force est de constater que le o, par rapport à l'évolution de -jolu, montre les mêmes résultats divergeant de la variante majoritaire, qui laissent apparaître une répartition géographique tout à fait comparable:

- Barneau (Bernolium 1224, Bernyau 1357, DT 77) vs. Berneuil (D/R 16, $17, 2 \times 60, 80, 87$) < dérivé du nom de personne Brennus⁽⁷²⁾.
- Bléneau (Blanoilus 6^e s., Blayneau 1541, DT 89) < dérivé du nom de personne Blannus⁽⁷³⁾.
- Breteau (Brittoilus 6° s., Soyer 45, p. 677) vs. Bréteil (D/R 35), Breteuil (D/R 27, 60) < dérivé du nom de personne Brittus⁽⁷⁴⁾.
- Le Bréau-Saint-Lubin (Braolium 1272, Vincent 78, p. 259), 2× Bréau (Broilum 1142, DT 77), 4× Le Bréau, Les Bréaux, Grand-Bréau (tous ibid.), 3× Bréau, 8× Le Bréau, (tous Soyer 45, pp. 43s.), 2× Les Bréaux, 3× Le Bréau (DT 89), 2× Le Bréau, Bréaus (tous DT 58) vs. (Le) Breuil (France, passim) < celt. *brogilos⁽⁷⁵⁾.
- Bussiou (Bussueilh 1451, Busseau 1461, Bussiou 1498, DT 18) vs. Bisseuil (D/R 51), Buxeuil (D/R 10, 36, 86), etc. < dérivé de $buxu^{(76)}$.
- Chanteau (Cantogilo villa 11^e s., Soyer 45, p. 44), Chantioux (Champtuau 1468, Chanteau 1549, Champteau 1550, DT 18) vs. Chanteuges (Cantogilum 936, D/R 43, s.v. Chantes) < dérivé d'un adjectif celt. *canto-(77).

⁽⁷²⁾ Cf. pour l'équivalent phonétique Berneuil (2× 60, 80), Morlet, p. 41.

⁽⁷³⁾ Cf. Morlet, p. 39; D/R, s.v. Blagnac.

⁽⁷⁴⁾ Cf. Morlet, p. 42; D/R, s.v.

⁽⁷⁵⁾ Dérivé de *broga* (forme attestée!), cf. FEW 1, 555 s.; D/R, s.v. Breil; Vincent, pp. 259 s.

⁽⁷⁶⁾ Cf. D/R, s.v. *Bisseuil*. Le résultat moderne -iou(x), souvent attesté dans les parties méridionales du Centre (type *Poisiou*, DP 41, *Le(s) Brioux*, DT 18) semble constituer un développement secondaire dont il est difficile de déterminer la base (-\alpha ou -o?), et que, pour cette raison, je n'ai pas toujours pris en considération.

⁽⁷⁷⁾ Cf. Vincent, p. 94. Pour le doublet phonétique *Chanteuges*, cf. aussi Taverdet, Gérard: *Les noms de lieux de la Haute-Loire*, Fontaine-lès-Dijon 1985, p. 22. Pour une étymologie préindoeupéenne, cf. D/R, s.v. *Chantes*.

- Le Chenot (Canoilum 1122, Chenuel 1124, Cheneuil 1360, DT 77) < dérivé d'un nom de personne Can(n)us⁽⁷⁸⁾?
- Epineau-les-Vosges (Spinoli 9^e s., Espiniau 1242, DT 89), Epignol (Espinolium 1156, Espineau 1367, DT 18), Epineau (ibid.), 3× Pignoux ((E)Spinoil 1150, Pigno 1535, ibid.) vs. Epineuil (D/R 18, 89, s.v. Epinal) < dérivé de spina⁽⁷⁹⁾.
- Ignol (Aignolium 1228, Ynyo 1472, DT 18) vs. Ineuil (Alneolum 1201, Aynolium 1246, Ignou 1766, ibid.) < dérivé d'un nom propre Ainus, Ignius ou d'un nom commun alnu⁽⁸⁰⁾?
- Jargeau (monasterium Gargogilensis 938, Gargogilum 1167, Soyer 45, p. 45), Jargeau (Soyer 41, p. 46) vs. Gergueil (D/R 21) < dérivé d'un nom de personne celtique en *Garg-(81).
- Lignol (Lignoium 1136-1161, Ligno 1161-1179, DT 10) < dérivé de linu ou d'un nom de personne celtique Licnos (82).
- Mareau-aux-Bois (Marogilum 840-843 etc.), Mareau-aux-Prés (Marogilum 979 etc., toutes les formes Soyer 45, pp. 46 s.), Mereau (Marologium 843, DT 18), Les Mareaux (DT 89) vs. Mareuil (France, passim) < dérivé du celt. *maros(83).
- Nanteau-sur-Lunain (Nantolium 1198, DT 77), Nanteau-sur-Essonne (Nantoil 1134, ibid.), Nanteau, Nantou (DT 89), Nantoux (Nanto 1164, DT 21) vs. Nanteuil, Nampteuil, etc. (France, passim) < dérivé du celt. *nantos(84).

⁽⁷⁸⁾ Cf. Morlet, p. 52, qui pourtant ne mentionne pas Le Chenot.

⁽⁷⁹⁾ Cf. D/R, s.v. *Epinal*; Vincent, pp. 94 s. Une dérivation à l'aide du suffixe -jolu serait également possible. A côté du type «régulier» *Epineuil*, il existe aussi trois représentants *Epinay* (*Spinogelo* 7° s., Vincent, D/R 75; *Spinogilo* 829, Vincent 78; *Spinolium* 1163, Vincent, D/R 78) qui devraient s'expliquer par un changement de suffixe au moment de l'étape we de la diphtongaison de ŏ/ tonique.

⁽⁸⁰⁾ L'anthroponyme gaulois Ainus, proposé par D/R, s.v., sans indication de source, pourrait résoudre le problème phonétique de la voyelle initiale (cf. comme parallèle phonétique le cas des deux Incourt - Aincuria 1040 (27), Agincurth 1110 (62), < germ. Agin, Morlet, p. 218). Ni Ignius (cf. Morlet, p. 106, sans mention de Ignol) ni alnu (cf. FEW 15, 1, 14 s.) sont susceptibles d'éclaircir ce problème.

⁽⁸¹⁾ Cf. ainsi D/R, s.v. Gergueil (21); Vincent, p. 94, davantage qu'une étymologie préindoeuropéenne proposée par Soyer.

⁽⁸²⁾ Cf. D/R, s.v., et Taverdet, Gérard: Les noms de lieux de l'Aube, Dijon/Troyes 1986, p. 25.

⁽⁸³⁾ Cf. D/R, s.v. Mareau; Vincent, p. 94.

⁽⁸⁴⁾ Cf. D/R, s.v. Nampcel; Vincent, p. 93.

- Réau (Rodolium 1350, Ruel 1369, Réau, Riau 1384, DT 77) vs. Reuilen-Brie (Radolium 9° s., ibid.), Reuil (D/R 02, 51), Rueil (D/R 28, 78), etc. < dérivé du celt. *roto-(85).
- Santeau (Centellus 11^e s., Centolio 1162, Soyer 45, p. 47) vs. peut-être Santeuil (D/R 28) < dérivé d'un nom de personne celtique Centus (86).
- Huneau « ou » Uneau (Unogilum 990, Soyer 45, p. 46) < dérivé d'un nom de personne romain Un(i)us ou germanique $(H)Unno^{(87)}$?
- Vernou-sur-Seine (Vernoilo 1005, DT 77), éventuellement Verneau (Vernellum 1067, Verniau 1323, ibid.), Vergnol « ou » Vergniou (La Verneo 1341, DT 18), Vernou « ou » Verneau (DT 58), Le Verneaul (Vernoy 1276, DT 21), éventuellement Vernot (Vadarno(dus) 1003, Vernoul 1353, Verneul 1376, ibid.) vs. Verneuil (France, passim) < dérivé du celt. *vernu/*verna(88).
- Verteau (Vertellum 1080, Verteil 1164, Vertolium 1297, DT 77), Vertault (Vertellum 1076-1099, Verteolum 1101, DT 21) vs. Vert(h)euil (D/R 16, 31, s.v. Vertaison) < dérivé d'un nom de personne celtique *Vertos⁽⁸⁹⁾.
- Vigneau (Vinolii 1164, Soyer 45, p. 48), Vignou-sous-les-Aix (Vinogilo 1012, Vigno 1438, DT 18), Vignoux-sur-Barangeon (Vinogilum 856, Vigno 1398, ibid.) vs. peut-être Vigneul-sous-Montmédy (D/R 55) < dérivé de vinea⁽⁹⁰⁾.

La série des noms de lieux composés avec l'élément -ialo ne fait que confirmer l'extension caractéristique du phonétisme -o(l): il est aisé de délimiter, grâce à tous les toponymes précités, une zone qui comprend

⁽⁸⁵⁾ D/R, s.v., parlent du «sens obscur» de *roto-; Vincent, p. 95, classe Réau carrément sous les toponymes dont le «premier élément» reste «obscur».

⁽⁸⁶⁾ Cf. D/R, s.v., qui allèguent Santeuil (Sanctilium 1159, Sanctolium 1300, D/R 28) vs. Morlet, p. 61, qui propose une explication hautement compliquée à base d'un nom romain Centullius, «employé adjectivement» et qui aurait «subi l'influence de Centellus».

⁽⁸⁷⁾ Cf. Morlet, pp. 196, 376, qui traite les différents représentants du type *Ugny*; *(H)Uneau* n'est pas mentionné. Au point de vue phonétique, *Unius*, bien évidemment, serait problématique.

⁽⁸⁸⁾ Cf. D/R, s.v. Vaire, Vincent, p. 93.

⁽⁸⁹⁾ Cf. D/R, s.v. Vertaison; Morlet, p. 204, ne mentionne pas Verteau.

⁽⁹⁰⁾ Cf. D/R, s.v. Vignale; Vincent, p. 95. A ne pas confondre avec les dérivés de vinea en -ellu! Une dérivation à l'aide du suffixe -jolu, par contre, serait possible, au moins dans quelques-uns des cas cités.

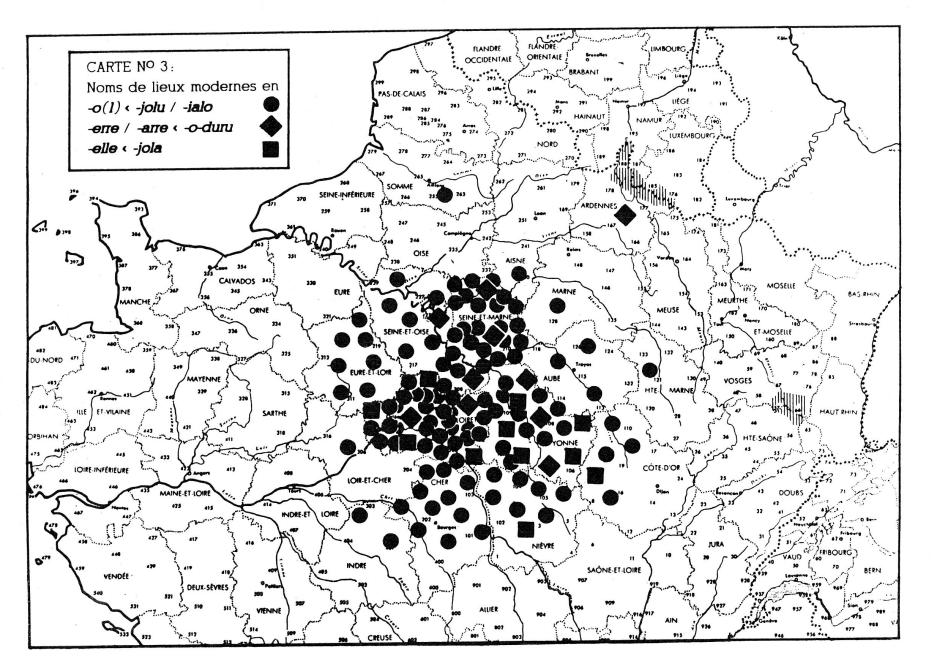
l'Ile-de-France, l'Orléanais et une partie de la Bourgogne (cf. carte n° 3), un domaine donc qu'on est en droit de désigner comme Centre de la France; l'enclave des représentants appellatifs en -eau en Seine-Maritime, par contre, n'est pas confirmée par la toponymie, d'après le témoignage du Dictionnaire Topographique de ce département. La question qu'on est amené à poser après un tel diagnostic vise à élucider les circonstances phonétiques qui ont contribué à cette évolution, visiblement en désaccord avec les règles traditionnelles de la diphtongaison. Au préalable, deux constatations s'imposent: 1º Le résultat -o(l) ne peut, en aucun cas, refléter la simple non-diphtongaison du o dans le suffixe -jolu; il ne s'agit donc pas d'un phénomène parfaitement parallèle à celui décrit par H.J. Wolf⁽⁹¹⁾, à savoir la non-diphtongaison des descendants centraux de la variante féminine -ola. La raison en est évidente: le témoignage de la plupart des attestations médiévales, manifestant le graphisme « eau», ainsi que les fausses régressions en -ellu prouvent l'existence, bien qu'éphémère, d'une triphtongue qu'on aurait du mal à expliquer si l'on partait d'une simple conservation du phonétisme latin. 2° Le résultat -o(l) ne peut pas non plus constituer l'aboutissement d'un changement secondaire de eu; sinon, une telle évolution aurait dû entraîner les diphtongues eu d'origine différente, en premier lieu les continuateurs de $\bar{o}/$ tonique latin, ce qui n'est le cas nulle part. Or, vu ces constatations, la conclusion suivante paraît inéluctable: Le phonétisme en question doit remonter à une étape intermédiaire de la diphtongaison, en l'occurrence ue.

Le fait que la diphtongue ue constitue la base de l'évolution en -o(l), se trouve confirmé premièrement au niveau des graphies médiévales. Même si la plupart d'entre elles montrent, immédiatement après la forme latine ou latinisante, une forme reflétant le phonétisme -eau/-o(l), nous disposons néanmoins d'un certain nombre de graphies pour attester un stade de transition précédant -eau, à savoir ue:

(forme latinisante)	(forme en -ue-)	(première forme en -eau ⁽⁹²⁾)	(forme moderne)	
Balolium 1231	Baylluel 1233 Bailluel 1238	Bailleax 1301	Belleau, DT 02	
Brolium 1255	Brues 1244 Bussueilh 1451	Bréau 1539 Busseau 1461	Les Bréaux, DT 77 Bussiou, DT 18	

⁽⁹¹⁾ Cf. Non-diphtongaison, art. cit., passim.

⁽⁹²⁾ Ou première graphie reflétant le phonétisme -o.



Canoilum 1122	Chenuel 1124 Chanuel 1266		Le Chenot, DT 77
Cavinniolum 1134 Mons Flaioli 1270 Gargogilum 1167 Marogilum 840-43	Chavanuil 1256 Montflaguel 1250 Jargueil 12 ^e s. Maruil 1137-46	Chaveneau 1302 Montflaiost 1327 Jargueau 1346 Mareau 17° s.	Chavignol, DT 18 Montflageol, DT 77 Jargeau, Soyer 45 Mareau, Soyer 45
Monasteriolum 8 ^e s.	Mousteruel 1235	Monteriau 1317	Montereau-fault-
	Mousteruel 1260 Mosteruel 1263		Yonne, DT 77
Rodolium 1350 Verteolum 1101	Ruel 1369 Vertuiel 1150-73	Réau, Riau 1384 Vertoz 1197	Réau, DT 77 Vertault, DT 21

Un nom de lieu abondamment attesté comme Montereau-fault-Yonne permet de préciser encore plus l'arrêt de la diphtongaison à l'étape ue: Après les formes en ue (jusqu'à Mosteruel 1263, DT 77) apparaissent quelques attestations du type Mosterel, Monsterel, Mousterel (2× 1269, 1288, 1290, 1291), qui reflètent la chute de l'élément labial de la diphtongue (ue > we > e), précédant le développement en -eau (Monteriau 1317). Ce même blocage de la diphtongaison au stade ue, accompagné de la perte de l'élément initial, est attesté aussi, dans la même région du Centre, pour plusieurs noms de lieux qui remontent au suffixe -ola. L'existence du résultat ue > e dans ces cas-là, où normalement il n'y aurait aucune diphtongaison à attendre (93), constitue un deuxième argument en faveur de l'explication du passage -jolu > -o(l) moyennant l'hypothèse d'un stade intérimaire ue:

- Bretignelle (DT 58) vs. (Les) Bretignolle(s) (France, passim) < dérivé de Britannia⁽⁹⁴⁾.
- Champignelles (Champingol 9° s., Campignolles 1376, Champignelles 1453, DT 89) vs. Campagnolles (D/R 14, s.v. Campagne), Champignolles (D/R 21, 27), etc. < *campaneola/-i-(95).
- Chassignelles (Chassignole 1246, Chassigneles 1256, DT 89) vs. Chassignolles (D/R 36, s.v. Cassagnabère) < *cassineola⁽⁹⁶⁾.

⁽⁹³⁾ Cf. Wolf, H.J.: *Non-diphtongaison*, art. cit. Je remercie d'ailleurs le professeur Wolf d'avoir attiré mon attention sur l'existence de ce développement exceptionnel par rapport aux faits décrits dans son article.

⁽⁹⁴⁾ Cf. D/R, s.v. Berthenonville; Vincent, p. 130.

⁽⁹⁵⁾ Cf. D/R, s.v. Campagne; Vincent, p. 213.

⁽⁹⁶⁾ Cf. D/R, s.v. Cassagnabère; Vincent, p. 256.

- Esclavolles (Sclavolla 1165, Esclavele, -elle(s) 1222, Esclavella 1247, DT 51) < dérivé du lat. médiév. sclavu⁽⁹⁷⁾.
- Escrignelles (Escrinellae fin 14^e s., Soyer 45, p. 133) vs. Les Ecrignolles (61, d'après Soyer, *ibid.*), Ecrignolles (Scriniolae 1080, Vincent 28, p. 45) < dérivé du germ. screona⁽⁹⁸⁾.
- Faverelles (Faverellis 1369-70, Soyer 45, p. 408) vs. Faverolles (France, passim) $< *fabariola^{(99)}$.
- Griselles (Eglisoliis 1251, Soyer 45, p. 492), 3× Egriselles (Egrisoliae 1297, DT 89; Eglisiola 1160, ibid.; AEcclesiolae 9° s., ibid.), Griselles (Ecclesiolae 1018, DT 21) vs. Glisolles (D/R 27), Grisolles (D/R 02) < ecclesiolae (100).
- Vignelles (Soyer 45, p. 411) vs. (La) Vignolle(s), Vignoles, Vignelles (France, passim) $\leq vineola^{(101)}$.

Un troisième indice, finalement, témoigne du gel de la diphtongaison à l'étape ue, à savoir le groupe bien $connu^{(102)}$ de toponymes dont le second élément de formation, remontant au celtique $-\check{o}$ -duru, se présente sous la forme $-erre/-arre^{(103)}$. Après tout ce qui a été dit, il ne sera plus

⁽⁹⁷⁾ Cf. D/R, s.v. Esclavelles (76). Ce dernier nom de lieu, d'après les anciennes formes (cf. DT 76), est dérivé à l'aide du suffixe -ella. Pour l'étymologie, cf. aussi Beaurepaire, François de: Les noms des communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime, Paris 1979, p. 73.

⁽⁹⁸⁾ Cf. D/R, s.v. *Ecrainville*; Vincent, p. 297; *FEW* 17, 134b. Une dérivation à l'aide de *-ella* n'est attestée ni en toponymie ni dans le domaine des noms communs. Une alternative étymologique consisterait à ramener les noms de lieux en question à un dérivé du lat. *scriniu*, phonétiquement possible, mais pas attesté en toponymie (pour le nom commun, cf. *FEW* 11, 336 s.).

⁽⁹⁹⁾ D/R, s.v. Favalello, postulent une dérivation en -ella qui pourtant, d'après le témoignage du DP, n'aurait aucun parallèle alors que le type en -ola compte deux douzaines de représentants (cf. DP).

⁽¹⁰⁰⁾ Cf. D/R, s.v. Glisolles, avec la référence, faute d'explication phonétique, à un «chang. tardif de suff.»; pour Vincent aussi (p. 329), -ol a été «parfois remplacé ultérieurement par -el». Taverdet considère les formes comme étant «sans problèmes; il s'agit d'un diminutif de ECCLESIA» (mais lequel?); cf. Les noms de lieux de l'Yonne, op. cit., p. 25, et, employant une formule identique, Les noms de lieux de la Côte-d'Or, op. cit., p. 42.

⁽¹⁰¹⁾ Encore une fois, c'est l'argument quantitatif, à savoir l'absence totale de dérivés de *-ella* face à la vingtaine de formations à base de *-ola* (cf. DP), qui devrait garantir la justesse de l'étymologie.

⁽¹⁰²⁾ Cf. p. ex. Pope, M.K.: From Latin to Modern French, op. cit., p. 203; Fouché, P.: Phonétique historique, vol. II, op. cit., p. 295.

⁽¹⁰³⁾ La cause de cet arrêt de la diphtongaison, juste avant le r, est loin d'être évidente; peut-être faudrait-il le mettre en rapport avec une influence retarda-

étonnant de constater que les noms de lieux en question proviennent précisément de cette même région qu'on a pris l'habitude d'appeler le Centre (104):

Augers-en-Brie (Albioderus 7^e s., Aujuerre 1269, Oaigere 1348, Aujarre 1630, Augerre 1639, DT 77).

Auxerre (Autessioduro 3^e s., Aucuerre 13^e s., Aucerre 1284, DT 89).

Briare (Brivodurum 4° s., Brieria 1095-1100, Briaria 15° s., Soyer 45, p. 17), Briarres-sur-Essonne (Bruerra 1194, Briare 1677, ibid., p. 18), Brières (Briodro, époque mérovingienne, Briodrum 11° s., Vincent 08⁽¹⁰⁵⁾, p. 92).

Jouarre (Jotrum 7^e s., 847, Juerre 1260, 1276, Jerre 13^e s., Jouarre 1642, DT 77).

Nanterre (Nemptudoro 6^e s., Nantuerre 1206, Nanteurre 1313, Vincent 75, p. 92), Nanterre (Nenantodorum 1150, DT 77).

Tannerre (Tanotra 9^e s., Tannadorum 1233, Tannera 1276, DT 89).

Tonnerre (Ternodorense castrum 6° s., Tornuerre 1270, Tornerre 1294, DT 89).

Si l'on accepte l'hypothèse d'une base ue pour l'évolution ultérieure de -jolu dans le Centre, l'explication de celle-ci semble dénuée de difficultés: Le passage de -(u)el(+s) à -eau se laisse facilement caractériser comme insertion d'une voyelle épenthétique, au même niveau que celle qui fait passer bel(+s) à $beau^{(106)}$. La seule question qui se pose dans ces

trice qui émanerait des consonnes liquides: «Im Ganzen dürfte vielleicht sich ergeben haben, dass r(l?) ein vorausgehendes \check{o} ebenso beeinflussen kann, wie dessen Stellung in offener Silbe»; Förster, Wendelin: Schicksale des lat. \check{o} im Französischen, in: Romanische Studien 3 (1878), pp. 174-190, p. 186.

⁽¹⁰⁴⁾ Dans la liste qui suit, j'ai renoncé à la discussion de l'étymologie du premier élément de composition, peu important dans le contexte phonétique intéressant ici. Parmi les graphies anciennes, je n'ai pas énuméré celles qui visiblement ne s'insèrent pas dans l'évolution phonétique, mais qui ont subi l'influence d'autres scriptae régionales. Ceci vaut particulièrement pour quelques formes en -eu- qui apparaissent de façon chronologiquement incohérente et ne permettent aucune conclusion d'ordre géolinguistique.

⁽¹⁰⁵⁾ Brières constitue le seul nom dont la provenance géographique soit nettement différente de celle postulée pour le phénomène phonétique en question.

⁽¹⁰⁶⁾ Pour le changement de *el* devant une consonne en *eau*, cf. Meyer-Lübke, W.: Historische Grammatik der französischen Sprache, vol. I, op. cit., pp. 76 s. (où le a d'ailleurs est désigné comme «Gleitelaut»), et Fouché, P.: Phonétique historique, vol. II, op. cit., pp. 318s.

conditions-là, est de savoir pourquoi l'épenthèse vocalique, dans le cas de -el(+s) < -uel < -jolu, reste confinée à la zone décrite ci-dessus, alors que dans le cas de -el(+s) < -ellu, cette même épenthèse est enracinée dans le phonétisme de presque tous les dialectes français (107). La logique de la chronologie relative ne semble permettre qu'une seule réponse: La deuxième étape de la diphtongaison de δ [tonique, à savoir ue > eu, a dû se répandre à partir de la périphérie nord-orientale, de façon à ce que, au moment de l'épenthèse vocalique, ue, dans le Nord-Est, était déjà passé à α et n'offrait plus les conditions phonétiques requises pour l'insertion d'un a. Et en effet, certains indices paraissent confirmer cette hypothèse sans que, bien évidemment, il soit possible de formuler des certitudes ressemblant à des lois phonétiques.

Un premier argument en faveur de l'hypothèse du retard de la diphtongaison au Centre pourrait être tiré de l'analyse du traitement phonétique du type avec, illec, porec. La réduction de avuec (< ab/apud hoc ou -*hocque) à avec est généralement expliquée par l'influence de la consonne labiale précédente (108), ce qui est parfaitement plausible, mais nulle part on ne pose la question de savoir pourquoi cette réduction, au point de vue géographique, reste limitée et ne touche pas — ou ne touche que tardivement — les dialectes de la périphérie (109); la constellation géolinguistique médiévale, rendue visible, en partie, grâce à des cartes

⁽¹⁰⁷⁾ Le lorrain (cf. Bloch, O.: Le parler des Vosges méridionales, op.cit., p. 5) et certaines régions de la Wallonie semblent faire exception, en faisant passer -ellu, après la chute pure et simple du -l, à -e, bien que pour la scripta liégeoise, p. ex., l'interprétation d'une graphie comme ea soit fort discutée; cf. Meyer-Lübke (Historische Grammatik der französischen Sprache, vol. I, op. cit., pp. 76 s.), qui part de l'existence ancienne de la voyelle épenthétique, vs. Remacle (Le problème de l'ancien wallon, Liège, 1948, pp. 50-53), qui interprète le graphème ea plutôt comme reflet d'une monophtongue.

⁽¹⁰⁸⁾ Cf. p. ex. Fouché, P.: Phonétique historique, vol. II, op. cit., p. 294; Rheinfelder, Hans: Altfranzösische Grammatik, vol. I: Lautlehre, München ⁵1976, p. 122. Meyer-Lübke (Historische Grammatik der französischen Sprache, vol. I, op. cit., p. 89) constate la réduction sans en tenter une explication.

⁽¹⁰⁹⁾ Qu'il suffise de citer comme exemples quelques graphies médiévales, telles que aueus (Gace Brûlé, champ., 12°/13° s.), aveuckes (pic.-wall., 13° s.), aveulx (lorr., 1326), aveu (Flandres, 15° s.), aveuc (Jean Molinet, pic., fin 15° s.); cf. FEW 24 (= 1²), 30a; illeukes (pic.-wall., 13° s.); FEW 4, 559b; preus que (Froissart, pic., 14° s.); cf. ibid., p. 442a. Pour d'autres attestations des deux derniers types qui sont généralement interprétés comme résultats d'évolutions analogues à celle d'avec, cf. TL 4, 1335-1342 (s.v. iluec), 7, 1613-1616 (s.v. poruec).

scripto-géographiques d'A. Dees (110), a laissé des traces dans le paysage dialectal moderne et se manifeste à travers l'existence de formes pleinement diphtonguées, telles que normand avae(k), canadien aveuc, picard aveu, avae, lorrain avae, champenois avae, bourguignon aiveu ou jurassien ovae (111). L'explication la plus facile de ce phénomène consisterait à ramener la divergence géographique à une différence chronologique: Lorsque la réduction vwe > ve eut lieu dans le Centre, la périphérie était déjà plus avancée quant à la diphtongaison de olde olde (tonique.

Un second argument dans ce contexte pourrait résider dans le fait que la graphie eu, indicatrice du progrès de la diphtongaison, n'apparaît pas au même moment dans les différentes scriptae régionales. Or, il est très délicat de vouloir formuler une affirmation positive quant à la provenance géographique de cette graphie, étant donné qu'il faudrait un corpus de textes comparables, avec un nombre d'occurrences statistiquement satisfaisant; même les cartes respectives d'A. Dees ne permettent pas de conclusions fiables parce que, dans la plupart des régions analysées, le nombre d'attestations paraît tout simplement trop restreint (112). Il ne sera, néanmoins, pas inutile de prendre en considération le témoignage de la toponymie, négligé par A. Dees; faute de matériel informatisé, il a seulement été possible ici d'analyser un petit échantillon de noms de lieux éprouvant un ŏ/ accentué étymologique, à savoir ceux contenus dans les Dictionnaires Topographiques des départements du Pas-de-Calais et de la Seine-et-Marne. Néanmoins, la confrontation des deux listes, énumérant respectivement les plus anciennes attestations du graphème $eu^{(113)}$ au niveau départemental, semble confirmer l'hypothèse d'une antériorité du

⁽¹¹⁰⁾ Cf. la carte 475 avec, ovec vs. avuec, avoec, aveuc, o- etc. (pourcentage maximal pour la première variante: 92% dans la région parisienne), ainsi que la carte 476 avec les restes de aveuc, oveuc en Picardie et en Champagne, dans Dees, Anthonij: Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français, Tübingen 1987 (= ZRPh, Bh. 212).

⁽¹¹¹⁾ Cf. FEW 24, 30a, b,

⁽¹¹²⁾ Cf. les cartes 110 neuf vs. -ue-, -oe-, et 216 peut vs. -ue-, -oe-, dans Dees, Anthonij: Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle, Tübingen 1980 (= ZRPh, Bh. 178), ainsi que la carte 348 peus, -t vs. -ue-, -oe-, dans id.: Atlas des textes littéraires, op. cit. Pour ces cartes, le nombre de chartes ou de textes utilisés ne dépasse pas, pour beaucoup de régions, quatre ou cinq.

⁽¹¹³⁾ Dans les deux cas, les graphies en *eu* constituent, bien entendu, des exceptions rarissimes par rapport aux formes éprouvant les graphèmes conservateurs *ue*, *oe*, etc.

graphisme avancé — aussi bien que du phonétisme — à la périphérie par rapport au Centre $^{(114)}$:

DT 62	2:	s.v.	DT 7	7:	S.V.
1141	Berneules	Bernieulles	1208	Mereuilles	Marolles
1173	Bailleul	Bailleul-aux-	1225	Sourdeuil	Sourdun
		Cornailles	1261	Neufmoutiers	Neufmoutiers-
1173	Bailleulet	Bailleulet			en-Brie
1192	Hovoeignieu	Houvigneul	1262	Chandeur	Champdeuil
1192	Houveignieu	Houvigneul	1263	Sourdeul	Sourdun
1199	Berneulae	Bernieulles	1265	Breul	Le Breuil
12 ^e s.	Neuvilel	Neuvillette	1308	Le Breuilh	Le Breuil (autre)
1210	Bailleus	Bailleul-Sire-	1319	Monstereul	Montereau-
		Bertoult	1320	Monstereul	fault-Yonne
1231	Campineuls	Campigneulles-	1321	Villeneuve	Villeneuve
		les-Grandes			

La comparaison des listes fait apparaître une divergence chronologique d'environ quatre-vingts ans, un écart suffisamment important donc pour motiver la réceptivité totalement différente vis-à-vis de l'épenthèse vocalique; il y a lieu, pourtant, de préciser que la chronologie purement relative des dates obtenues ici, ne permet pas de conjectures quant à la datation absolue, ni du passage de *ue* à *eu*, ni de l'insertion de la voyelle de transition, précédant celui-ci dans le Centre de la France.

En résumé, il est possible de constater un changement phonétique $-\delta lu > -wel > -eau$, dont l'isoglosse, entourant le domaine du français central, se laisse facilement tracer grâce au témoignage de la toponymie. Cette évolution fut déclenchée par le retard de la seconde étape de la diphtongaison; la survie de we qui coïncide avec la vocalisation du -l final, produit les circonstances nécessaires à l'épenthèse vocalique, dont le résultat triphtongué finit par se réduire à la monophtongue o, ramenant, d'une façon tout à fait paradoxale, le processus à son point de départ. Il

⁽¹¹⁴⁾ Ce n'est donc pas par hasard que la première attestation de eu provient, d'après Longnon, Pope et Fouché, de la Picardie: Il s'agit de la forme toponymique Scaldeuvrium (1137) < *Scaldöbriga (moderne: Escaudœuvres, 59); cf. Pope, M.K.: From Latin to Modern French, op. cit., p. 203; Fouché, P.: Phonétique historique, vol. II, op. cit., p. 293. Gysseling (Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226), vol. I, s.l. [Tongeren] 1960, p. 331) donne, comme première forme, Scaldeurio (1057) et propose comme étymon Scaldi opera « ouvrage près de l'Escaut ».

est remarquable que ce développement caractéristique du français central fut rejeté par la norme naissante, orientée pourtant vers l'imitation du modèle linguistique de la région en question. Le passage de -ŏlu à -eau paraît donc se rapprocher de ces phénomènes dialectaux du Centre qui, bien que parfois très anciens, n'arrivent pas à conquérir l'estime sociolinguistique nécessaire pour être intégrés au standard et qui préfigurent ainsi le «patois de Paris» des siècles à venir (115). Les raisons de ce rejet restent dans une obscurité totale que le verdict esthétisant du célèbre grammairien cité au tout début — «la diphtongue eu, est incomparablement plus douce que la voyelle o» — semble peu apte à éclaircir; peut-être serait-il indiqué, pour le moment, de se contenter de cette remarque résignée, non inconnue au maître savoyard (116), selon laquelle l'usage fait beaucoup de choses sans raison.

Bonn.

Alf MONJOUR

⁽¹¹⁵⁾ Pour un certain nombre de ces phénomènes, à l'exception bien évidemment de celui traité ici, cf. dernièrement Wüest, Jakob: Le «patois de Paris» et l'histoire de Paris, in: VR 44 (1985), pp. 234-258. Lothar Wolf, par contre, mentionne bien, parmi d'autres traits, la variation filleul/fillol, mais se borne à la simple énumération des remarques correspondantes de Vaugelas sans la moindre explication des phénomènes phonétiques; cf. Le français de Paris dans les Remarques de Vaugelas, in: Langues et cultures. Mélanges offerts à Willy Bal, vol. III: Linguistique comparative et romane, Louvain-la-Neuve 1984 (= Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 10, 1-3), pp. 357-366.

⁽¹¹⁶⁾ Cf. Marzys, Zygmunt, (ed.): Claude Favre de Vaugelas. La Préface des «Remarques sur la langue françoise», Neuchâtel/Genève 1984, p. 50.